



Encore une contre-réforme retraites ? Tout le monde y perdra, et les cheminots encore plus !

Le Président Sarkozy n'a rien annoncé de nouveau. Ses propos hypocrites sur son refus de ne pas baisser les pensions, sont contredits par la volonté affichée de repousser toujours plus loin l'âge théorique de départ en retraite et surtout par les actes qui baissent continuellement le montant des pensions. Afin de mieux anticiper ce que tous les salarié-es et surtout les cheminots risquent de subir, un retour est nécessaire sur toutes les contre-réformes.

Les contre-réformes passées

Les conséquences des contre-réformes sur les retraites se font sentir sur le montant des pensions : un million de retraités survivent en dessous du seuil de pauvreté ; plus d'une femme retraitée sur trois touchent moins de 700 € par mois ; 600 000 personnes âgées reçoivent le minimum vieillesse...

La roue de l'histoire tourne à l'envers. Le progrès social régresse. Patronat et gouvernement crient à la faillite du système de retraite et veulent encore l'attaquer. En suivant leur raisonnement, l'humanité n'aurait pas connu la fin de l'esclavage, le recul du travail des enfants puis l'allongement des études, les congés payés de plus en plus longs, les 40 puis 35 heures, l'abaissement de l'âge de la retraite... grâce au fait incontestable que l'on produit plus tout en travaillant moins.

Patronat et gouvernement ont divisé pour régner :

1993 : diminution des pensions du régime général de 20% en la calculant sur la moyenne des salaires des 25 meilleures années, au lieu des 10, en l'indexant sur les prix et non plus les salaires, en attribuant une pension complète pour années de cotisation au lieu de 37,5 ans. Et en la réduisant d'une décote de 5% par année manquante.

2003 : la fonction publique subit le même sort et ne conserve qu'un seul avantage, le calcul de la pension sur le salaire des 6 derniers mois. Et public et privé passent à 41 ans de cotisation et même plus avec un dispositif l'augmentant automatiquement des deux tiers de l'espérance de vie.

2007 : la caisse de retraite est sortie de la SNCF et les pensions sont indexées sur le prix et non les salaires.

2007 : A leur tour, les régimes spéciaux sont victimes de la contre-réforme et se rapprochent de celui des fonctionnaires, en conservant quelques acquis maintenant menacés.

La contre-réforme à venir

Tout le monde va y perdre. Patronat et gouvernement veulent donner toujours plus aux actionnaires et hauts dirigeants, refusent d'augmenter la part revenant aux salaires et aux cotisations sociales.

Tout le monde va perdre, car ils veulent encore baisser les pensions, de fait, en augmentant la durée de cotisation pour avoir la même pension qu'avant, alors qu'ils savent bien que laisser un ancien au boulot, c'est priver un jeune d'un emploi, et qu'aujourd'hui, l'âge de départ réel reste proche de 58 ans.

Les fonctionnaires et assimilés, dont les régimes spéciaux, remis dans la « maison commune des retraites » vont perdre plus : la pension ne sera plus calculée sur le dernier salaire, mais les 25 meilleures années, soit environ le salaire qui était versé 12,5 ans avant le départ. Chacun-e peut mesurer la perte en regardant sa progression du pouvoir d'achat en 12,5 ans.

Pour les cheminots, la décote va augmenter. Le rapport de force de 2007 a imposé de ne pas subir une décote (1,25% retiré à la pension par trimestre manquant par rapport aux 41 ans de cotisation) si on accepte de ne pas partir avant 58,5 ans (et 59,5 ensuite si les 42 ans de cotisation sont demandées). Ce serait pire, si l'harmonisation avec le privé et les fonctionnaires repousse ce seuil à 65 ans.

Aujourd'hui, ils se croient assez forts et annoncent une régression de toutes les retraites en même temps, tout en augmentant les inégalités par des salaires scandaleux des hauts dirigeants, des profits jamais atteints pour les actionnaires. Il y a 20 ans, la masse salariale (salaires et cotisations sociales dont la retraite) représentait 70% de la richesse produite (PIB). Aujourd'hui 60%. Cette baisse de 10 points de la part des salaires dans la richesse produite doit être récupérée.

L'Union syndicale Solidaires s'est adressée aux autres organisations syndicales et appelle à la mobilisation unitaire pour revenir à une meilleure répartition des richesses, pour permettre l'équilibre des systèmes de retraite, pour refaire tourner la roue de l'histoire à l'endroit.